

L'ÉCHO DE LA COMBE

BULLETIN MUNICIPAL DE LOURMARIN - ÉTÉ 2025

LE MOT DU MAIRE

Point d'avancement
sur nos priorités

AGENDA CULTUREL

Tous les rendez-vous
importants

PHILIPPE DE GIRARD

Retrouvez tous
les panneaux
de l'exposition
de mai

RÉALISATIONS

Les travaux
de l'année

FOUR À CHAUX

La MAM et
le Centre de Loisirs
bientôt prêts

PATRIMOINE

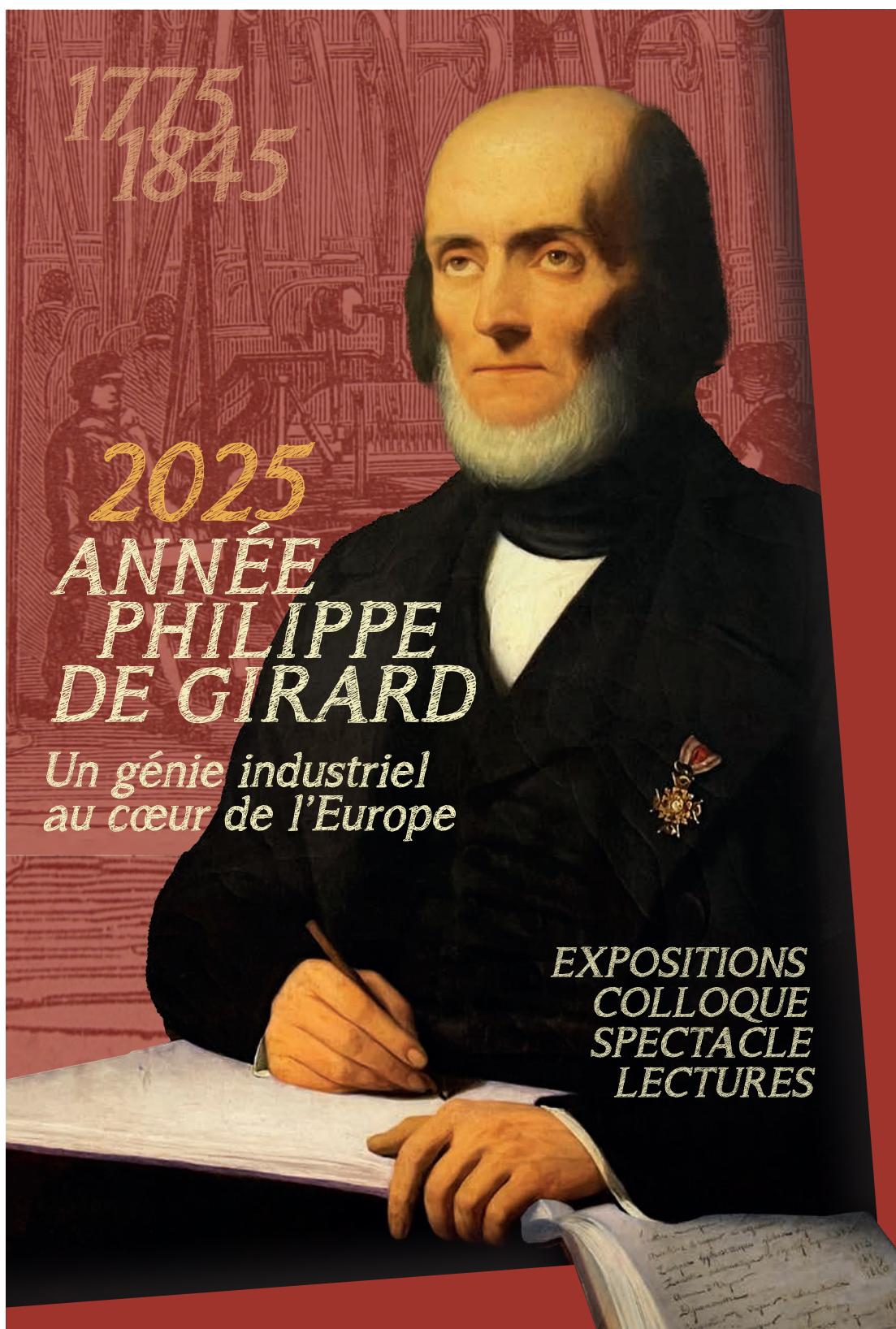
Connaître
et protéger
les circuits de l'eau

PLANTATIONS

Tout sur le permis
de végétaliser

LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE

10 ans déjà !



LOURMARIN



ÉDITORIAL



**Jean-Pierre
PETTAVINO**
Maire

Le printemps 2025 à Lourmarin a célébré l'Année Philippe de Girard, en accueillant la délégation de Żyrardów menée par son Maire Lucjan Krzysztof Chrzanowski.

Plusieurs temps forts ont ainsi ponctué le séjour.

> **En tout premier lieu, le vendredi 25 avril**, sur le perron de la mairie, ce fut le temps de la signature de notre accord européen de partenariat et d'échanges, qui va bien au-delà du jumelage. Merci à toutes et tous, enfants de l'école et habitants, qui se sont joints à nous pour ce moment fort pour le village.

> **Dans la foulée, nous avons inauguré l'exposition consacrée à Philippe de Girard**, remarquablement installée dans l'espace Albert Camus. Un immense merci à celles et ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour la préparation de cet événement, salué par l'unanimité des visiteurs.

> **Le samedi 26 avril** nos invités ont dégusté l'Aïoli traditionnel tout en levant leur verre avec de la vodka Belvédère produite à Żyrardów en compagnie de tous les lourmarinois présents, le tout dans une formidable ambiance.

> **En soirée**, nos hôtes étaient invités au château

pour une visite privée suivie d'un excellent concert du Trio Clara. Merci au château pour ce temps d'exception.

> **Le dernier jour** fut consacré à la visite de différents lieux du village, et à une initiation à la pétanque. La découverte de cette pratique sportive a suscité un grand intérêt chez nos amis polonais. Afin d'accompagner nos trois novices, nous avons pu compter sur l'aide de vrais professionnels, à savoir les frères Malbec, merci à eux.

> **Ces différents rendez-vous** ont scellé de véritables amitiés entre nous qui, j'en suis certain, permettront d'entreprendre de nombreux temps d'échanges entre Żyrardów et Lourmarin. Ces échanges nous permettent également d'honorer notre label de ville européenne. Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro de l'*Écho de la Combe*, dans lequel, comme d'habitude, nous avons essayé de donner les informations les plus intéressantes et chiffrées pour vous tous.

J'en profite pour rappeler que L'Écho de la Combe et les PV du conseil Municipal sont les seuls documents vrais et fidèles à la réalité des informations qui engagent la commune.



POINT D'AVANCEMENT DE NOS AXES PRIORITAIRES

Dans la continuité de l'*Écho de la Combe* 2024 où nos axes prioritaires étaient présentés, vous trouverez ci-après l'avancement de chacun.

1/ Retrouver une dynamique démographique

> **La rénovation du Four à Chaux** est pratiquement terminée. L'ouverture de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) pour septembre sera tenue et la mise en service du centre aéré interviendra pour les vacances de Toussaint comme programmé. La mise en place de ces nouvelles structures sont déterminantes pour nos jeunes mais aussi pour les parents qui travaillent. Cela représente une solution pérenne pour les accompagner dans leur vie de tous les jours et présente indéniablement un attrait supplémentaire pour notre école.

> **Afin d'éviter la raréfaction de l'habitat**, le règlement limitant le développement des meublés de tourisme mis en place est maintenant opérant, vous trouverez un article sur ce sujet sur le site internet de la commune.



> **En préparation** : un projet de règlement pour réguler l'ouverture de commerce dans certaines rues du village. Cela permettra de maintenir un équilibre entre zones fréquentées et zones calmes, et de conserver les logements pour la population.

2/ Investir pour assurer des ressources propres pour demain

> **L'étude approfondie** pour l'aménagement de l'immeuble Savornin se poursuit.

> **Déploiement d'un permis d'aménager** route de Cucuron : ce programme a fait l'objet de nombreuses versions avant que le conseil valide cet aménagement. Une première présentation du projet aux habitants des Grandes Bastides est programmée pour l'automne.

> **Les terrains autour du cimetière** sont maintenant propriété de la commune qui va pouvoir lancer une étude d'aménagement.

3/ Mettre l'écologie au centre de nos projets

> **Les travaux de réparation de la source du Couturas** sont terminés depuis le mois de février. Nous attendons maintenant le feu vert de l'ARS pour nous autoriser à revenir au traitement UV uniquement comme par le passé. Toutefois, un dispositif de chloration reste en place mais pour activation uniquement lors de dégradation de la qualité de l'eau par des phénomènes extérieurs.

> **Concernant le réaménagement de la route de Pierrouet**, un chantier intermédiaire est maintenant terminé pour sécuriser la bande de roulement des véhicules. À venir, d'autres travaux pour l'aménagement du Rayet et du délaissé (la zone mixte située juste avant le point d'apport volontaire).

« La MAM et le Centre de Loisirs sont des structures précieuses pour les parents qui travaillent »

> **Un permis de végétaliser** est maintenant disponible (cf. page 28) et sera publié prochainement sur le site internet de la commune.

> **Poursuite de l'installation de composteurs de quartier** avec l'installation d'un 3^{ème} composteur au parking des cerisiers. Un inventaire a été fait à la Gravière, qui montre que de nombreuses maisons avec jardin n'ont pas encore de composteurs. Nous travaillons à un programme d'installation ambitieux pour accompagner les propriétaires qui le souhaitent.

> **Dans le cadre du programme triennal de remise en service des fontaines en circuit fermé**, une 3^{ème} fontaine devrait fonctionner à l'automne.

> **D'ici la fin de l'année 2025**, l'ensemble des bâtiments communaux seront équipés en led pour réduire ainsi notre facture d'électricité.

> **Le débroussaillage des terrains** acquis en 2022, 2023 et 2024 est terminé.

> **Concernant la réhabilitation des chemins communaux**, un programme est en cours d'élaboration pour un démarrage de travaux à l'automne.

> **Élaboration du nouveau SCOT** : une année intense de travail, de réunions et de rapports pour la commune. Le but est de fixer les objectifs et les trajectoires du Plan Climat Air Eau Energie Territorial pour 2030 et 2050. ■



FESTIVAL DES MUSIQUES D'ÉTÉ

Cet été encore, le Château de Lourmarin ouvre ses portes à la musique pour sa 26^e édition du Festival des Musiques d'Été, un rendez-vous incontournable de la scène classique en Provence. Tout l'été, mélomanes, amateurs du patrimoine et amoureux des soirées estivales se retrouveront dans un cadre unique pour vibrer au son des plus grands compositeurs.

Une nouvelle génération

Parmi les artistes accueillis cette année, de nombreux musiciens en résidence, sélectionnés par les Fondations Laurent-Vibert et Gautier Capuçon, viendront partager leur talent et leur passion. Le public pourra découvrir ou redécouvrir des œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy, Brahms, Ravel, Liszt,

et bien d'autres, interprétées par une nouvelle génération d'artistes prometteurs.

Moments conviviaux sur les terrasses

Comme chaque année, les concerts débutent à 21h (ou 18h pour certaines soirées d'automne), mais les portes du château ouvrent dès 20h pour permettre au public de pique-niquer dans les jardins.

Une manière unique de profiter pleinement des lieux, et des sublimes coucher de soleil sur le village provençal et le Luberon avant de se laisser emporter par la musique.

> 12 juillet au 11 octobre
> Réservations, billetterie et programme complet disponibles sur : chateaudelourmarin.com

FESTIVAL YEAH !



Les 6, 7 et 8 juin derniers le Festival Yeah ! a de nouveau animé le village sous le soleil, et électrisé le château à la nuit tombée. Cette année, les diverses activités ont été

regroupées aux terrains de boules, basket et skate-park. Tournoi de pétanque, banquet, Cékikikayéyé pour les enfants, tournoi de disco foot (oui, on danse en jouant au foot !) se sont succédés au milieu des rires et de la musique.

Quelques chiffres de cette édition :

- > Tous les billets vendus en moins de 10 min.
- > Une vingtaine de concerts dont 2 premières (Draga et Bonjour).
- > 8 000 spectateurs sur 3 jours.
- > 200 enfants inscrits pour le Cékikikayéyé du samedi
- > 192 inscrits au tournoi de pétanque.

Rendez-vous l'année prochaine !

AGENDA

JUIN

26 et 27

FÊTE, VIE DE VILLAGE

10 ans de La Fruitière Numérique

30

PROJECTION

Cinéma itinérant Le Cigalon

La Fruitière Numérique

JUILLET

4 au 13

FESTIVAL

Le Festival des Arts de la Parole

Lieux multiples

13

FÊTE, VIE DE VILLAGE

Bal

Place Henri Barthélémy

17

FÊTE, VIE DE VILLAGE

Wine and Dine

22

EXPOSITION

Photographies d'Albert Chapelin

Espace Camus jusqu'au 14 août

23

RENCONTRE

Veillée Henri Meynard

19h30 place Bounot

26

SPECTACLE

Théâtre « L'Avare » de Molière par la troupe du Trac Château



28

PROJECTION

Cinéma itinérant en extérieur

Villa Saint-Louis

AOÛT

02

CONCERT

Soirée Jazz traditionnel avec les « Baby face hot five »

Château



15

FÊTE, VIE DE VILLAGE

Bal

Place Henri Barthélémy

29 au 31

VIE DE VILLAGE

Fête votive

SEPTEMBRE

2

VIE DE VILLAGE

Journée des associations

Place Henri Barthélémy

13 et 14

FESTIVAL

Festival des Carnets de Voyage

La Fruitière Numérique

20 et 21

VIE DE VILLAGE

Journées Européennes du Patrimoine.

• Visites guidées
« Sur les traces de la famille de Girard »

par l'association
 Lourmarin, Culture
 & Patrimoine
 • **Exposition
 collective sur
 le thème de l'eau**
 (association Vivre
 à Lourmarin)
 Jardin du Petit Moulin

27 et 28

FESTIVAL
Festival New Art
 La Fruitière
 Numérique

28

VIE DE VILLAGE
**Les Virades
 de l'espoir**

OCTOBRE

3 au 5

RENCONTRES
**Estival des
 Rencontres
 Méditerranéennes
 Albert Camus**

5

SPECTACLE
**Visites
 théâtralisées,
 création originale
 de la compagnie
 Padam Nezi,**
 dans le cadre
 de l'Année Philippe
 de Girard

31

**FÊTE,
 VIE DE VILLAGE**
Halloween

NOVEMBRE

7

EXPOSITION
**« Philippe
 de Girard, voyage
 dans la collection
 du Musée »**
 Lieu à préciser

Retrouvez tous les événements
 en détail sur www.lourmarin.com



8

COLLOQUE
**Autour de
 Philippe de Girard**
 La Fruitière
 Numérique

15

CONFÉRENCE
**Rencontres
 Scientifiques
 Jacques Ricard**
 La Fruitière
 Numérique

22

SPECTACLE
« Vaslav »
La Garance
 La Fruitière
 Numérique

DÉCEMBRE

12

SPECTACLE
EKLA Festival
Tous en Sons
Jeune Public
 La Fruitière
 Numérique

20 et 21

VIE DE VILLAGE
Marché de Noël

FESTIVAL DES ARTS DE LA PAROLE

Sur le thème « Sitôt dit, sitôt fait ? »

Comme chaque année, le programme du Festival de la Parole est tout à la fois divers, alléchant, et pléthorique ! Vous en trouverez le détail sur leur site : <https://festivalarts-delaparole.com>.

À noter, des RDV quotidiens :
Le temps des enfants, de 15 à 17h à la médiathèque : des lectures à voix haute qui pourront être mises en dessins pour ceux qui le souhaitent.
La librairie du festival en partenariat avec « La Rumeur des crêtes » pour découvrir des ouvrages en lien avec notre thème mais aussi la plume des artistes invités au festival avec un temps de dédicace après les spectacles.

Deux expositions à visiter : dans la cour de l'école « De Lourmarin à Zyrardow, 250 ans d'histoire » et dans le Temple « Les engagements de Martin Luther King »



SALON DU CARNET DE VOYAGE

La Pologne à l'honneur

On ne présente plus le Salon des carnets ! Une cinquantaine de carnetistes seront présents, dont plusieurs artistes polonais, et comme toujours, des ateliers, des stands et des animations répondront aux attentes des nombreux visiteurs.

FESTIVAL NEW ART

30 artistes à découvrir

Peinture, sculpture, street art, photographie, dessin, art numérique, prints et ateliers : New Art est de retour. Deux jours d'effervescence créative dédiés à la diversité artistique sous toutes ses formes.
 Fort du succès des éditions précédentes – plus de 1 500 visiteurs et 30 artistes en 2024 – et d'une notoriété grandissante, le Festival poursuit son envol et promet cette année encore une programmation éclectique et multiforme.



ASSOCIATIONS



TENNIS CLUB DE LOURMARIN

L'équipe Hommes championne du Vaucluse !

Nous sommes fiers de vous présenter nos deux équipes, avec une mention spéciale pour la relance de notre équipe Dames. Bravo à Olivia, Odile, Claire, Caroline B, Aline, Sandrine et Eline pour leurs belles victoires en ce début de saison ! Il y a aussi Caroline L, Sylvie, Camille et Anne (pas sur la photo) pour compléter cette chaleureuse dynamique. Mais la très grande surprise vient de notre équipe Hommes... Un vrai bonheur : ils sont Champions du Vaucluse, une première dans l'histoire du club ! Avec 7 victoires et un nul ! Thibault, Gianni, Étienne, Benjamin et Gabriel ont brillamment décroché ce titre. Bravo à eux !

Place à la relève

Nous sommes également très heureux de vous présenter nos jeunes

garçons, membres de la première école de compétition du club. Leur engagement, leur motivation et leur progression constante font notre fierté. Une génération à suivre de très près ! Sur la photo, de gauche à droite : Timothé, Arthur, Lenny, Aimery, Valentin, Antonin, Valentin.

LOURMARIN,
CULTURE
ET PATRIMOINERéédition des livres
d'Henri Meynard
et manifestations
culturelles

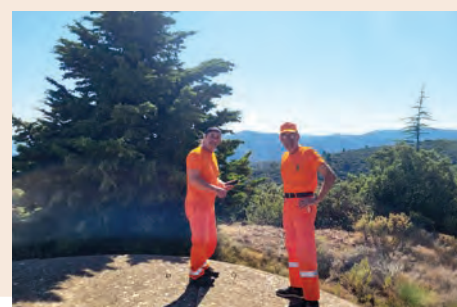
Pour sa troisième année d'existence, Lourmarin, culture et patrimoine (LCP) a commencé à réaliser un de ses projets initiaux, la réédition des œuvres épuisées de Henri Meynard. En décembre 2024, nous avons publié la troisième édition de « Lourmarin à la Belle Époque ». Nous préparons pour 2025 celle des « Millésimes ». Fin juillet nous consacrerons notre Veillée Henri-Meynard à son Journal. Les autres engagements pris ont été tenus. Une douzaine de manifestations les plus diverses chaque année : concerts, conférences, randonnées, etc. Cet été, du 22 juillet au 14 août, nous réinstallerons à l'Espace Camus les photographies de Albert Chapelin dans le cadre d'une exposition Lourmarin, Années 50, plus large que celle organisée au printemps. Enfin, nous lancerons en cette fin d'année 2025 un site Internet consacré à la promotion de LCP et à la défense du petit patrimoine lourmarinois (le monde de l'eau et ses arbres remarquables).

COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

Les yeux et les oreilles qui veillent
sur nos espaces naturels

Le 16 juin, le CCFF 84 (Comité communal des Feux de Forêts) fêtera ses 30 ans à Cabrières d'Avignon. Inspiré de la circulaire ministérielle de 1984, le premier CCFF a été créé par le conseil municipal de Cabrières. L'objectif est de former des bénévoles pour surveiller, alerter, intervenir en cas de besoin, en attendant l'arrivée des pompiers. Les bénévoles deviennent ainsi les gardiens de nos forêts, les yeux et les oreilles qui veillent sur nos espaces naturels. Aujourd'hui, 72 communes

disposent de leur propre CCFF, organe devenu essentiel pour la protection de notre patrimoine commun. Notre commune compte 24 bénévoles, qui suivent des formations au cours de l'hiver (premiers secours, orientation, communication, conduite tout terrain...). Ils sont souvent première ligne de défense, permettant ainsi aux pompiers d'intervenir plus rapidement et plus efficacement. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie, et à nous rejoindre !



VIE DE VILLAGE

MOUV SENIORS

Plus de 150 adhérents et de nombreuses activités

Nous sommes un club intercommunal qui organise et anime des activités de loisirs pour les 50 ans et plus.

À ce jour nous avons plus de 150 adhérents répartis essentiellement sur les communes de Lourmarin, Puyvert et Vaugines.

Mi-juin nous avons organisé un week-end dans le Queyras qui, entre les Marcheurs, les randonneurs et les motards, a réuni plus de 40 personnes.

En octobre nous proposerons une sortie en car à la journée avec balade en bateau, petit

train et resto dans les calanques de Cassis, une visite de l'exposition Cézanne, une sortie au château du Barroux...

En décembre ce sera notre traditionnel repas de fin d'année qui nous permet de réunir nos adhérents.

Et tout au long de l'année nos adhérents se répartissent entre nos différentes activités (marche, rando, moto, body-zen, veillées provençales, self-défense, sortie culturelles... et bien d'autres).

De nouvelles activités sont prévues pour

la rentrée : Yoga sur chaise et Pickleball en partenariat avec le Tennis club de Lourmarin.

> Vous pouvez nous contacter sur notre boîte Mail :
mouvseiors@gmail.com ou nous retrouver le 2 septembre à la journée des associations à Lourmarin.



THE PEP'S ET L'ALSH

Ils se réorganisent

Après une nouvelle organisation qui s'est mise en place petit à petit, l'association tournée vers les jeunes et les ados du village, l'indispensable « The Pep's » devrait trouver sa nouvelle vitesse de croisière à partir du mois de septembre. Les permanences du Pep's le mardi soir et le vendredi soir seront maintenues.

Réorganisation de l'équipe

Suite au départ d'**Emilie Stachino** (que nous remercions pour son travail auprès des enfants toutes ces années et à qui nous souhaitons le meilleur !), nous accueillons avec plaisir **Julie Giuseppi** qui a été embauchée en CDD du 25 avril au 31 juillet. Une séquence de recrutement d'un animateur ou animatrice d'ALSH (Accueil de Loisir sans Hébergement) périscolaire va être lancée rapidement. Cet animateur ou animatrice sera responsable de l'ALSH de l'école de Lourmarin matin et soir et du centre aéré qui ouvrira ses portes à partir des vacances de la Toussaint au Four à Chaux.

Centre aéré en juillet

La présence de Julie nous permet de proposer un accueil des enfants pour les trois semaines de juillet. Ce centre aéré a été rendu possible en mettant en commun les ressources de trois communes : Cucuron, Vaugines et Lourmarin. D'ores et déjà, 24 enfants de Lourmarin sont inscrits pour ce centre aéré de juillet. Il se tiendra dans les locaux de l'école de Cucuron, sous la direction de l'association Li Grigri de Trescamps.

L'ALSH bientôt

dans ses nouveaux locaux

Le centre aéré sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques sur les deux semaines ainsi que pendant le mois de juillet. Après presque un an de travaux, encadrants et enfants pourront profiter des nouvelles installations au Four à Chaux.

> Les informations seront disponibles sur le site de la commune.

NAISSANCES

Adèle BAUD MARCHAL, fille de Romain BAUD et Pauline MARCHAL née le 31 juillet 2024 à PERTUIS (84)

Ayden BECK, fils de Teddy BECK et Jennifer PEZIERE, né le 26 septembre 2024 à PERTUIS (84)

Fleur SCHUSTER, fille de Guillaume SCHUSTER et Sophie MAINA, née le 22 novembre 2024 à AIX-EN-PROVENCE (13)

MARIAGES

Rémy SICILIA et Sonia LAPEYRIE, le 7 septembre 2024

Guillaume GENTIL et Guillemette DOUCET, le 7 septembre 2024

Laurie CARTALLIER et Marine MICHELLYS, le 5 octobre 2024

Marc VICENTE et Céline MOREL, le 21 décembre 2024

Eva MORELLO et Michael MONTEIL, le 14 février 2025

Louis DEBOUZY et Laura PETIT, le 30 mai 2025

Matthieu BOUILLON et Morgane MONTEIL, le 10 juin 2025

DÉCÈS

Caroline BONHOMME, épouse BRÉJAT, le 25 septembre 2024

Edmonde MAITRE, veuve SARNETTE, le 2 octobre 2024

Jean-Paul CAHEZ, le 5 octobre 2024

Jeanne GASTOU, épouse AVON, le 19 octobre 2024

Jean-Jacques WATIN, le 23 octobre 2024

Denis BAUD, le 26 octobre 2024

Alain TOUSSAINT, le 8 novembre 2024

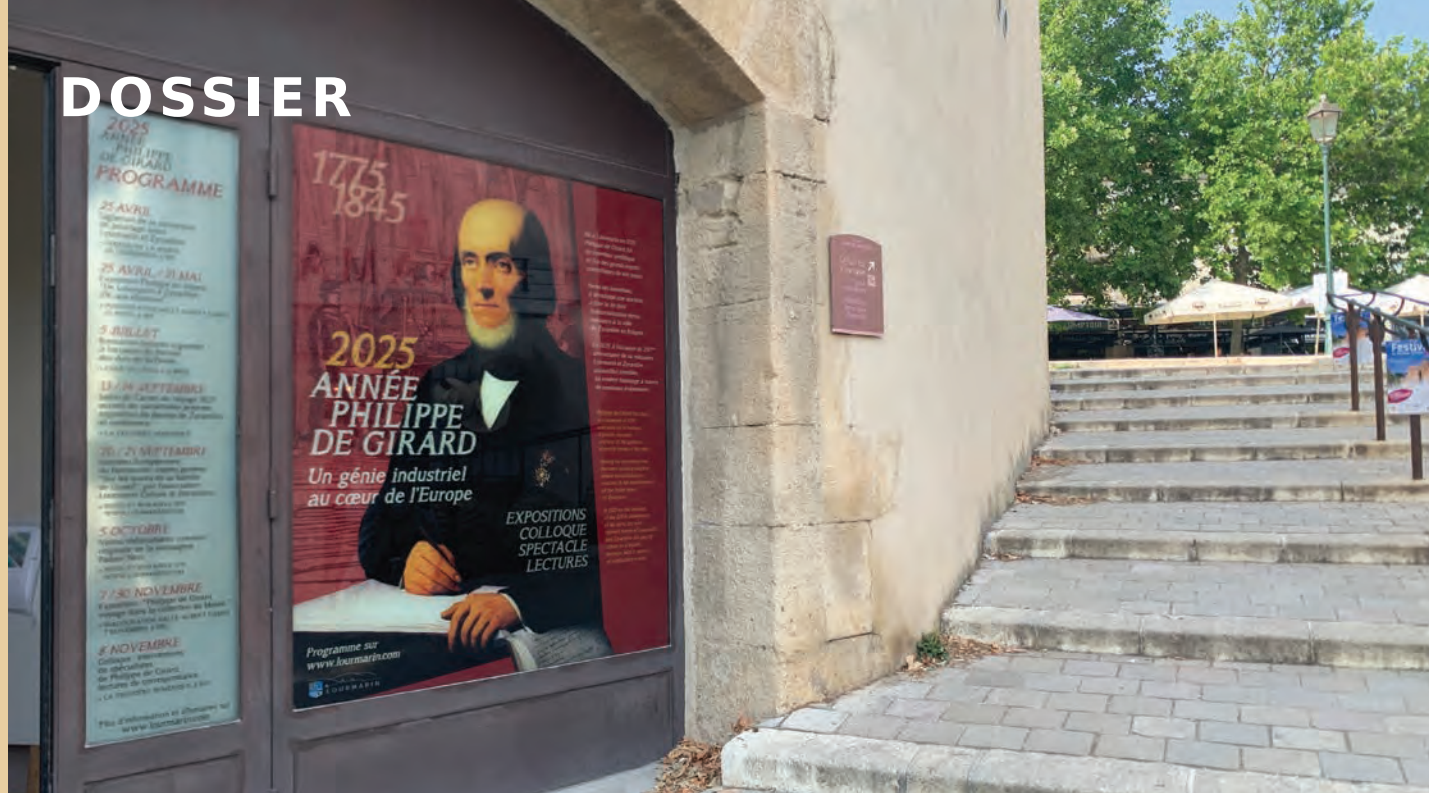
Regis LEVEQUE, le 16 décembre 2024

Jacqueline BONNAFOUX, veuve SOULIER, le 31 décembre 2024

Claudette DOGLIANI, veuve MARTY, le 7 janvier 2025

Georges EYRAUD, le 4 mars 2025

Georges MIKALEFF, le 4 avril 2025.



ANNÉE PHILIPPE DE GIRARD

Un programme culturel ambitieux

À l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la naissance de Philippe de Girard, la municipalité propose une série d'événements en hommage à son célèbre inventeur.

Philippe de Girard, enfant de Lourmarin, est une figure méconnue qui a marqué l'histoire industrielle de la France et de l'Europe. Inventeur génial, il a laissé derrière lui un héritage scientifique impressionnant, malgré le peu de reconnaissance dont il fut l'objet de son vivant. Ce projet culturel ambitieux et multiforme est porté par la mairie depuis plusieurs années. Piloté par Adeline Le Baron (adjointe déléguée) et Alexandre Alajbegovic (chef de projet), et avec l'aide active et précieuse de Serge Cosseron, il s'adresse en premier lieu aux habitants de Lourmarin, avec l'envie de partager ce pan méconnu de notre patrimoine villageois, mais aussi national et européen.

Un programme riche et varié

Inauguré par la première exposition « *De Lourmarin à Żyrardów, 250 ans d'histoire* » le programme s'étalera sur l'année entière. Plusieurs manifestations régulières de notre village, comme le Festival des Arts de la Parole ou le Festival des Carnets de voyage lui font une place dans leur

programmation. Un spectacle, créé pour l'occasion par la compagnie théâtrale Padam Nezi, se tiendra en octobre, et une deuxième exposition aura lieu en novembre, qui sera consacrée à certaines pièces de la collection du Musée. Un colloque est en préparation, et se tiendra le 8 novembre à La Fruitière Numérique. Toutes les infos seront précisées sur le site de lourmarin.com.

Un projet appelé à se développer sur plusieurs années

L'Année Philippe de Girard prendra fin en décembre, mais les idées ne manquent pas pour poursuivre le travail de mémoire et de partage autour de notre illustre lourmarinois. Une bourse d'inventeur pourrait voir le jour en partenariat avec La Fruitière Numérique, et une restauration de certains objets et des pièces de l'ancien musée est à l'étude, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et de plusieurs acteurs institutionnels. Pourquoi ne pas rêver, dans quelques années, de rouvrir ponctuellement certaines pièces au public, pour faire rayonner l'œuvre et la vie de la famille de Girard ? La mairie est déterminée à inscrire ce travail sur du temps long, étape par étape, et réfléchit aux actions de 2026.

Des liens renoués avec Żyrardów

Notre ville jumelée a été associée à l'élaboration de l'Année Philippe de Girard. Relancée par un voyage de Jean-Pierre

AGENDA

25 AVRIL

Signature de la convention de jumelage entre Lourmarin et Żyrardów.

> Perron de la Mairie de Lourmarin à 16h

25 AVRIL / 31 MAI

Exposition Philippe de Girard, « De Lourmarin à Żyrardów, 250 ans d'histoire ».

> Inauguration salle Albert Camus
25 avril à 18h

9 JUILLET

Veillée Philippe de Girard organisée à l'occasion du festival des Arts de la Parole.

> Square Bonnot à 17h

13 / 14**SEPTEMBRE**

Salon du Carnet de voyage 2025 : accueil de carnetistes polonais, exposition de dessins de Żyrardów et conférence.

> La Fruitière Numérique

20 / 21**SEPTEMBRE**

Journées Européennes du Patrimoine : visites guidées « Sur les traces de la famille de Girard », par l'association Lourmarin Culture & Patrimoine.

> Infos et horaires sur www.lourmarin.com

5 OCTOBRE

Visites théâtralisées : création originale de la compagnie Padam Nezi.

> Infos et horaires sur www.lourmarin.com

7 / 30 NOVEMBRE

Exposition : « Philippe de Girard, voyage dans la collection du Musée ».

> Inauguration salle Albert Camus
7 novembre à 18h

8 NOVEMBRE

Colloque : interventions de spécialistes de Philippe de Girard, lectures de correspondance.

> La Fruitière Numérique à 10h.



De l'inauguration le 25 avril jusqu'à la fermeture le 31 mai, l'exposition a accueilli de nombreux visiteurs, dont des scolaires.

L'exposition « De Lourmarin à Żyrardów, 250 ans d'histoire » a accueilli près de 700 visiteurs !

Inaugurée le 25 avril en présence du maire de Żyrardów, cette première exposition est restée ouverte tous les week-end (du vendredi après-midi au dimanche soir) jusqu'au 31 mai. Elle avait pour objet de raconter la vie de Philippe de Girard à travers des faits marquants, tout en restituant le contexte historique particulièrement agité de l'époque.

Organisée sous forme de panneaux thématiques, elle retrace les grandes étapes de sa vie, et se prolonge en racontant les différentes rencontres entre habitants de Lourmarin et Żyrardów depuis

1970. Des dessins des élèves des écoles Philippe de Girard (à Lourmarin et à Żyrardów) représentant soit l'inventeur soit des lieux emblématiques de sa vie ont également été exposés. Nous vous proposons de retrouver les différents panneaux de l'exposition dans les pages suivantes.

Commissariat de l'exposition :

Alexandre Alajbegovic

Serge Cosseron

Adeline Le Baron

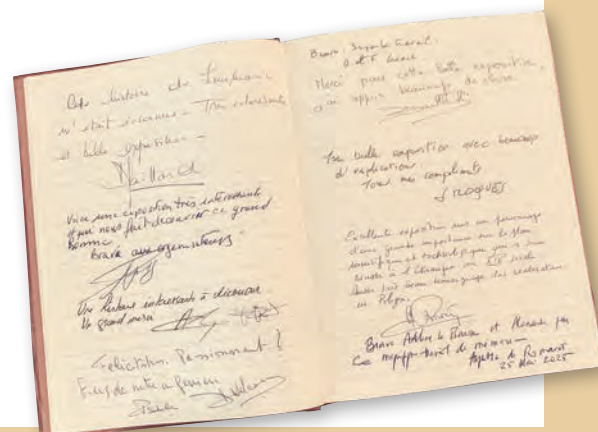
Maquette et scénographie :

Véronique Puvilland

Un grand merci aux bénévoles qui se sont relayés pour tenir l'exposition, et aux visiteurs, dont certains ont laissé des mots enthousiastes sur le livre d'or.

Pettavino (accompagné des responsables du projet) en septembre 2024, la relation qui unit nos deux villes a été largement renforcée et a donné lieu à la signature d'un nouveau contrat de jumelage. La délégation polonaise, que nous avons reçue fin avril a inauguré cette première exposition avec nous, et a pu participer à plusieurs manifestations, dont un repas villageois qui restera dans les annales ! ■

Adeline LE BARON





Une enfance dans l'esprit des Lumières

Philippe de Girard est né en février 1775

Il est le quatrième fils de Pierre Henri Joseph Girard et de Marguerite Boulay. Les Girard sont présents à Lourmarin depuis la seconde moitié du XVII^e siècle. Son père a agrandi le patrimoine familial en rachetant terres, bastides et maisons, quadruplant la richesse de ses parents. Il possédait ainsi une grande maison au quartier de la Cordière, le château de la Corrée et il fit construire la maison de famille (l'actuelle école) de l'autre côté du village.



▲ Le Château de la Corrée, à Lourmarin, dont la famille fut propriétaire pendant une partie du XVIII^e siècle.

Une famille soudée, des fils précoces et talentueux

Pierre Henri Joseph Girard meurt en 1811. Il aida financièrement ses fils dans leurs entreprises très audacieuses au risque de côtoyer la ruine. Grâce à leur éducation dans l'esprit des Lumières, les quatre frères Girard développèrent des talents multiples. Vivant à Lourmarin et à Marseille, ils furent tous les quatre, durant le Consulat, membres de l'Académie de Marseille.

▼ Lecteur de l'*Encyclopédie* dont il est un abonné, le père de Philippe de Girard est également auteur d'un court ouvrage intitulé «*L'Ami de la nature*» (1787). Il est aussi membre de la franc-maçonnerie en Provence.



▼ Extrait de l'acte de naissance de Philippe Henry Joseph Girard, février 1775.

*Philippe Henry Joseph Girard, fils légitime et naturel de
nos pères Pierre Joseph Boulay et de Dame Marguerite
Boulay, est né hier matin à quatre heures et a été
baptisé ce jour-là d'une fleur, mil sept cent
soixante quinze. Le parrain a été Monsieur
François Philippe de Girard, et la marraine, Mlle
Marie Anne Girard. La tante maternelle, qui ont
signé avec nous Girard, Girard, Girard, Girard.*

Girard ou de Girard?

Selon les époques, les Girard ont porté la particule ou ont été contraints de l'abandonner. Roturier très aisé, Pierre Henri Joseph devient noble en 1784 après l'achat d'une charge royale. En 1790, il redevient le citoyen Girard et cela jusqu'à la fin de l'Empire. Les Girard reprennent la particule sous la Restauration pour ne plus l'abandonner. Philippe de Girard fut appelé chevalier après avoir reçu de l'empereur de Russie la croix de l'ordre de Saint-Stanislas.

▼ Pierre Henri Joseph Girard, père de Philippe.





Un inventeur de génie

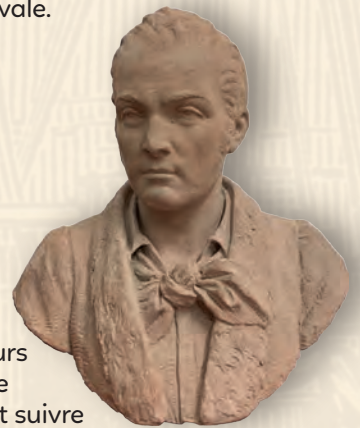
Un inventeur d'une grande précocité

Enfant, Philippe découvre expérimentalement les lois de l'énergie en construisant des roues de bois mues par l'eau du ru qui coule près de chez lui. Il fait ensuite des études de chimie et de botanique à Montpellier. En exil, il survit en donnant des leçons de sciences. Revenu à Lourmarin et Marseille, il se lance dans les sciences appliquées. Grâce à ses connaissances en chimie, il s'essaie dans la production de savon. En 1806, il obtient un grand succès à l'Exposition de l'industrie de Paris.



Sa carte d'identité

Philippe de Girard a 26 ans et est très grand pour son temps, 1,78 m sous la toise, alors que la moyenne de l'époque tourne autour d'1,60 m. Grâce à son permis de port d'armes datant de 1801, vous pouvez l'imaginer : cheveux, sourcils et yeux châtain ; nez effilé ; bouche moyenne ; menton rond ; visage ovale.



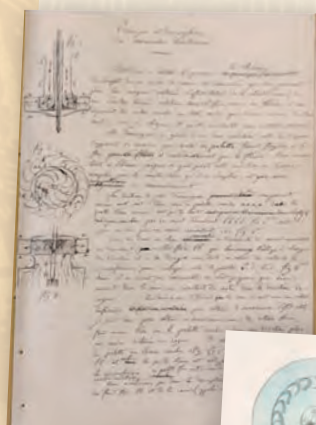
▲ Philippe de Girard, sculpté par sa petite nièce, la baronne de Pages.

Un inventeur qui n'hésite pas à mettre en pratique ses inventions

Philippe de Girard, fort de son enthousiasme, entraîne ses frères aînés dans ses projets de créations de fabriques à Marseille, puis à Paris en multipliant les essais. Il en crée plusieurs à Paris même et dans ses environs, et s'entoure de dizaines d'artisans pour réaliser ses plans et suivre ses instructions. Il s'entoure également de financiers qui lui apportent des fonds. Mais il rencontre rarement le succès et la situation économique de la France pâtit de la défaite de l'Empire.

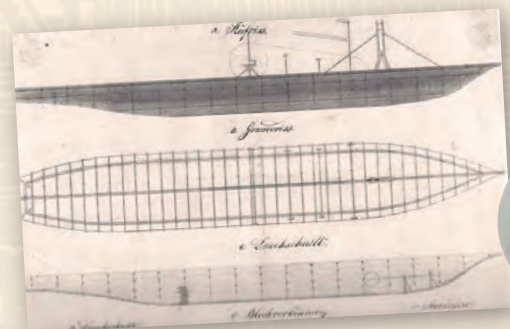
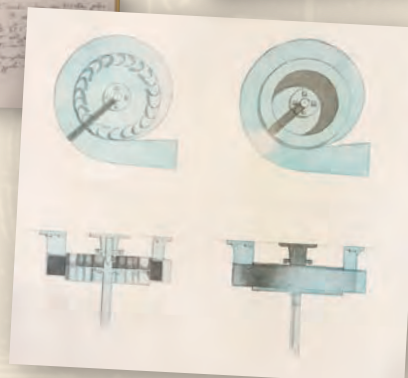
Des inventions par dizaines

- ▶ un chrono-thermomètre ;
- ▶ un météorographe ;
- ▶ une machine à calculer et à résoudre les équations ;
- ▶ une machine à tourner les corps sphériques ;
- ▶ une machine à tourner les bois des fusils ;
- ▶ un extracteur rapide de jus de betterave ;
- ▶ une roue hydraulique ;
- ▶ un système de pré-chauffage de l'air des hauts fourneaux ;
- ▶ un amplificateur de son pour piano qu'il baptise « trémolophone » ;
- ▶ une machine à vapeur portative ;
- ▶ une machine mécanique à filer le lin...



▲ Première page de sa description des turbines.

▶ Dessin de deux turbines.



▲ Plan du Franz 1^{er}, bateau à vapeur mis au point en Autriche.

▶ En 1805-1806, il invente une lampe hydrostatique dotée d'un globe en verre dépoli, la rendant plus efficace et plus simple à utiliser. Grâce à un autre procédé de son invention, il parvient à la protéger d'une tôle vernie décorée.





Le fol espoir du “Million”

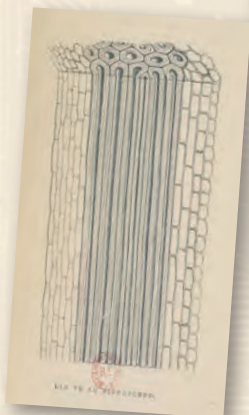
Un décret de Napoléon pour stimuler l'industrie

Le 7 mai 1810, Napoléon 1^{er} signe un décret qui promet **“un prix d'1 million de Francs* à l'inventeur de quelque nation qu'il puisse être, de la meilleure machine à filer le lin”**. Ce décret est publié dans *Le Moniteur* le 12 mai 1810. C'est le père de Philippe, dans le salon de la maison de Lourmarin, qui aurait découvert l'annonce.

Appelant tout de suite son fils cadet, ce dernier se serait écrié, à la lecture du décret: “Le million est à nous!”.

* 3 millions d'euros actuels environ.

▼ Une de *La Science populaire*, n°1114, 20 avril 1882, montrant Philippe de Girard en train de travailler sur sa machine à filer le lin.



▲ Machine à filer le lin, gravure du XIX^e siècle.
◀ Structure d'un brin de lin.



▲ Gravure montrant Philippe de Girard annonçant à sa famille qu'il va concourir.
◀ L'annonce parue dans *Le Moniteur*.

De l'espoir à la désillusion

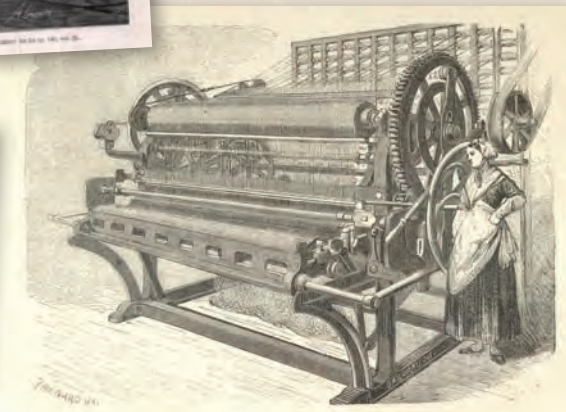
Deux mois après cette publication sensationnelle, Philippe de Girard dépose un premier brevet. Conformément aux exigences du décret d'apporter la preuve de la productivité de la machine, il ouvre deux filatures à Paris, rue Meslay et rue de Charonne, qui affichent des résultats satisfaisants.

Malheureusement, le désastre de la campagne napoléonienne en Russie va ajourner le concours. Pour la famille de Girard, qui a consenti des investissements importants dans cette entreprise, les conséquences sont catastrophiques.

Vers une vie à crédit

Dans un premier temps, Philippe de Girard est contraint de fermer sa filature de la rue Meslay mais il maintient en activité celle de la rue de Charonne, espérant toujours pouvoir la faire valoir dans le cadre du concours. Criblé de dettes, il est finalement arrêté et emprisonné.

Profitant de la situation, ses associés vendent les brevets de ses inventions en Angleterre. Dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, Philippe de Girard devra courir après l'argent pour rembourser ses créanciers et espérer recouvrer son patrimoine familial, dont la maison de Lourmarin.





L'ingénieur convoité par les Empires

1815-1825, la période autrichienne.

Ruiné, Philippe de Girard accepte en 1815 un contrat avec l'Empire d'Autriche pour diriger de grands établissements d'industrie textile et des ateliers de construction de machines diverses. Non loin de Vienne, à Hirtenberg, il monte une filature semblable à celles ouvertes à Paris quelques années plus tôt. Au cours de cette période, il poursuit également ses travaux de perfectionnement de la machine à vapeur, et réussit l'exploit de faire remonter le Danube à un bateau, de Vienne à Budapest, en 1818.



▲ Le *Duna*, premier bateau à remonter le Danube contre le courant, en ralliant Vienne à Budapest.

La découverte de la Pologne

Malheureusement, en dépit de débuts prometteurs, les résultats sont décevants. En 1825, Philippe de Girard accepte l'invitation du prince Lubecki à venir travailler à Varsovie pour le compte du tsar Alexandre I^{er}. Dix ans après son arrivée en Autriche, l'inventeur découvre un nouveau pays, la Pologne, alors partie intégrante de l'Empire russe.

Âgé de 50 ans, Philippe de Girard devient «mécanicien en chef» auprès du royaume de Pologne, avec la possibilité d'y adjoindre un poste de directeur d'une usine de filature du lin. En 1831, il ouvre une première filature à Marymont, à l'Ouest de Varsovie.



▲ Le prince Lubecki, Ministre des finances du royaume de Pologne de 1821 à 1830.

► Premier contrat de travail entre le prince Lubecki et Philippe de Girard, 1825.



ZYRARDÓW. Poczta Polska.

Le père-fondateur d'une ville en Pologne: Żyrardów

En 1833, une nouvelle filature entre en production à une quarantaine de kilomètres de Varsovie, sur un site d'une dizaine d'hectares, autour du petit village de Rude Guzowska. Très vite, une cité ouvrière se développe à côté de l'établissement. Sur l'insistance du tsar Nicolas I^{er}, cette nouvelle ville est baptisée «Żyrardów» (qui se prononce «girardouf», soit «la ville de Girard»).

◀ Vue de la filature de Żyrardów.



Un parcours semé d'embûches

Un homme pris dans les tourments de l'Histoire

S'il fut auréolé d'un relatif succès intellectuel et scientifique, le destin de Philippe de Girard est aussi empreint d'une forte dimension tragique du fait des nombreuses difficultés qu'il rencontre tout au long de son existence.

De 1793 à 1795, sous la Convention, Philippe de Girard et ses frères sont contraints à l'exil, qui les mènera des Baléares à Livourne (Italie). En 1815, c'est la débâcle napoléonienne en Russie puis à Waterloo, qui va faire basculer sa vie dans le cadre de l'affaire du "Million".

Ruiné, il est contraint de quitter son pays pour l'Autriche, puis la Pologne. Là, alors que tout laisse à penser qu'il va enfin retrouver une certaine aisance matérielle, l'insurrection polonaise éclate en 1830, retardant la mise en production de la filature de Żyrardów, de même que le paiement de ses émoluments.



▲ La prise de l'arsenal de Varsovie, Marcin Zaleski, 1831.

Un entrepreneur téméraire

Inventions volées, brevets copiés... Philippe de Girard semble parfois manquer de clairvoyance dans la conduite de ses affaires. Si la liste de ses inventions atteste d'un esprit exceptionnel capable de mener à bien de multiples projets techniques, il éprouve les plus grandes difficultés à les faire fructifier. Il faut dire, pour sa défense, que le sort semble parfois s'acharner contre lui.

Quand ce n'est pas l'Histoire qui se met au travers de sa route, ce sont les catastrophes naturelles. On pense notamment aux nombreuses crues de la Tristina qui perturbèrent largement l'activité de Philippe de Girard lors de sa période autrichienne.

Un sort malheureux jusque dans la postérité

Reconnu trop tardivement de son vivant, Philippe de Girard le fut après sa mort, mais cette postérité connue, elle aussi, de malheureux épisodes. La statue qui fut érigée en son honneur, en 1882, devant la gare d'Avignon, fut fondue sous le régime de Vichy.

Plus d'un siècle après, un certain nombre d'objets appartenant à ses archives, léguées à la Commune de Lourmarin, furent volés et jamais retrouvés. Des exemples parmi d'autres d'un destin complexe, et d'une renommée sans cesse à conquérir, jusqu'à aujourd'hui.



◀ "La Renommée sortant Philippe de Girard de son tombeau", plaquette allégorique de Louis-Eugène Mouchon, vers 1893.



▲ Portrait de Philippe de Girard par Henry Scheffer, commandé par Napoléon III en 1853.



Lourmarin, le paradis perdu

“Ces fruits que je n'avais pas vus depuis plus de trente ans”

Lorsqu'il quitte la France pour l'Autriche, en 1815, Philippe de Girard ignore qu'il dit adieu à la maison familiale de Lourmarin. Tombée aux mains de ses créanciers en contrepartie des dettes accumulées dans l'affaire du “Million”, il ne la reverra jamais. Dès lors, il cherchera par tous les moyens à la racheter, sans y parvenir.

Dans plusieurs lettres adressées à ses proches, à des époques différentes, il n'a de cesse d'exprimer son désir de retrouver le village de son enfance.

Revoir Lourmarin, le rêve inexaucé

Philippe de Girard mourra sans avoir pu exaucer son rêve de fouler, de nouveau, la terre de son enfance. Enterré en 1845 au Père-Lachaise, son corps sera rapatrié à Lourmarin en mai 1847 dans le tombeau familial. Pour l'occasion, son corps fut exposé durant trois jours dans le grand salon de la maison pour que la foule, venue nombreuse, puisse le saluer.

En 1901, la baronne de Pages de Pourtarès, sa petite-nièce et dernière descendante de la lignée, lègue à la Commune de Lourmarin la «Maison de Girard» ainsi qu'un ensemble d'archives et d'objets.



▲ La maison de Girard à Lourmarin, devenue l'école primaire en 1903.



Ca a été un grand plaisir, de voir, de goûter des fruits de notre cher Lourmarin. En voyant ces pompes, ces melons d'hiver, ces grenades que je n'avais pas vus depuis plus de trente ans [...], je me suis souvenu même de ce temps où, encore enfant, j'allais, en sortant de la salle d'étude, en hiver, me réchauffer au bon soleil, devant ces grenadiers dont vous nous envoyez les fruits. [...]. J'espère qu'il ne se passera pas longtemps sans que j'aie revu et embrassé mes bons amis et concitoyens.

LETTRE DE PHILIPPE DE GIRARD
À L'UNE DE SES ANCIENNES DOMESTIQUES,
1844

► Une page du «Monde Illustré» sur le musée de Girard à Lourmarin.



LE TOMBEAU

Le tombeau des Girard, est situé à côté de la terrasse du restaurant «L'Insolite», où se trouvait à l'origine la basse-cour de la maison paternelle. Aux côtés de Philippe de Girard reposent son père, son neveu Henri, ainsi que l'épouse de son frère Frédéric.



◀ Sur le côté droit du tombeau, on peut lire cette inscription, ajoutée au moment de l'inhumation d'Henri de Girard, mort des suites de ses blessures au combat lors de la révolution polonaise.



Une reconnaissance tardive

La médaille de l'Exposition

Quelques mois avant sa mort, Philippe de Girard connaît la reconnaissance de ses pairs, plus particulièrement lors de l'Exposition de 1844, où il fut récompensé par une médaille d'or. Mais la monarchie de Juillet ne fit rien pour régler l'indemnisation tant attendue. Pour les nièces de Philippe de Girard, l'arrivée au pouvoir de Napoléon III change la donne. Elles interpellent le neveu de l'Empereur.



▲ Médaille commémorative de 1900 représentant l'exil de Philippe de Girard.

Le combat d'une nièce

Avec la disparition de Philippe de Girard s'éteint le dernier des frères de la famille.

La poursuite de la demande de reconnaissance est reprise par sa nièce, M^{me} de Vernède de Corneillan, qui va solliciter l'appui de Napoléon III pour obtenir enfin le "Million".

À force de recours, de pétitions, elle entretient le combat pour la reconnaissance de son oncle, sans pour autant obtenir la somme souhaitée. En 1853, les héritiers de Philippe de Girard se verront octroyer une pension annuelle de 6 000 francs chacun. Loin de s'éteindre, son combat sera poursuivi par sa fille, la baronne de Pages.

▼ Devant la gare d'Avignon, la statue de J.B. Guillaume a été inaugurée en 1882, et sera fondue sous Vichy en 1942.



▲ En 1865, la ville de Paris baptise une rue du 10^e et 18^e arrondissements du nom de l'inventeur.

Philippe de Girard au panthéon républicain

Sous la Troisième République, la figure du savant génial, floué par des artisans ou des financiers véreux au profit de l'Angleterre, s'inscrit dans le panthéon républicain. On lui consacre des rues (Paris, Marseille, Lourmarin), on lui dédie des statues (Amiens, Avignon). Il est l'un des quatre ou cinq scientifiques français dont on se plaît à raconter l'histoire avec celles d'autres grands acteurs du progrès, comme Gutenberg, Palissy, Arago, Lakanal.





1845-1914, l'âge d'or du lin à Żyrardów



Vues de l'usine Hiele et Dittrich pendant la seconde partie du XIX^e.



1857, la «cité idéale»

En 1857, deux associés autrichiens, Karol Dittrich et Karol Hiele, rachètent l'usine de Żyrardów et l'agrandissent au point d'en faire le plus important centre de production de lin en Europe. Autour de la fabrique, une ville nouvelle se développe, exemple des conceptions les plus avancées du capitalisme industriel du XIX^e siècle. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la «cité idéale» de Żyrardów continue de prospérer.



1914, la fin de l'âge d'or

Les bouleversements géopolitiques mondiaux vont précipiter la fin de l'âge d'or industriel de Żyrardów.

Au moment où la Première Guerre mondiale éclate, l'usine compte quelque 10 000 ouvriers, mais le conflit va entraîner la destruction d'une partie de ses capacités industrielles, tandis que l'effondrement des empires austro-hongrois et russe la coupe de ses marchés traditionnels.

1883, première grève générale de Pologne

Comme ailleurs en Europe, le paternalisme industriel qui encadre avec ses églises, ses écoles, ses logements et ses hôpitaux la vie de l'ouvrier de la naissance à la mort, génère des résistances. En 1883, Żyrardów voit apparaître la première grève générale de Pologne. Cette tradition de mouvements sociaux ressurgira dans les années 1980 lorsque les ouvrières des usines textiles, alors nationalisées, s'engagent de façon marquée dans les rangs du syndicat libre Solidarité (Solidarność).





Un patrimoine industriel remarquable

Des liens économiques avec la France

Aujourd'hui, Żyrardów est une ville de 41 000 habitants qui bénéficie de sa proximité avec la capitale polonaise, Varsovie, dans la recherche d'une nouvelle dynamique après l'arrêt de son activité industrielle. Si les liens économiques entre la France et la ville persistent, ils ne se manifestent plus dans le lin mais... dans la vodka ! En effet la ville abrite le siège de Polmos, filiale du groupe LVMH et productrice de la vodka de luxe «Belvedere». Vendue dans le monde entier, cette boisson est distillée exclusivement à Żyrardów.



▲ Inaugurée en 2016, une statue de Philippe de Girard veille sur Żyrardów.



Le Musée du Lin permet une plongée au cœur des anciennes usines, avec des unités de production du lin encore en état de marche.



▲ Vue du centre de la ville de Żyrardów.

Une ville-pilote au cœur d'un vaste projet de «revitalisation»

De l'industrie textile autrefois florissante, il ne reste plus que quelques PME spécialisées dans le tissu technique ou le linge de maison haut de gamme. En revanche, Żyrardów est une ville-pilote pour le projet national de réaménagement urbain [dit de «revitalisation»], qui vise notamment à réhabiliter le patrimoine industriel de la Pologne.

Riche de ses immenses bâtiments de brique rouge, qui en font un superbe site industriel d'Europe centrale, Żyrardów s'est portée candidate pour figurer au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le bâtiment du «Kantor», occupé durant la deuxième partie du XIX^e siècle par l'administration de l'usine Hielle & Dietrich, a été entièrement rénové et abrite depuis 2023 l'ensemble des services municipaux. D'autres bâtiments des anciennes usines ont été restaurés et reconvertis en lofts ou en galeries marchandes, offrant une deuxième vie à ce patrimoine historique.

Un musée de l'industrie du lin

En plus de ces réaménagements, la ville compte également sur le tourisme pour développer son attractivité. Sa riche histoire industrielle est valorisée dans un musée de l'industrie du lin, qui a ouvert en 2014 dans une ancienne fabrique. On peut notamment y voir quelques unités de production mécanique du lin toujours en fonctionnement.



1970, la naissance d'une amitié

Une initiative lourmarinoise

Élu maire de Lourmarin en 1965, Henri Barthélémy émet très vite l'idée de se rapprocher de la ville de Żyrardów. Après plusieurs tentatives infructueuses, le contact est enfin établi par l'intermédiaire du consul de Pologne à Lyon.

Rapidement, l'idée d'un séjour à Żyrardów fait son chemin. C'est ainsi qu'à la fin juillet 1970, une délégation lourmarinoise composée notamment d'Henri Barthélémy, des conseillers municipaux Antoine Huriot et Léopold Parraud, ainsi que leurs épouses, s'envole du Bourget pour Varsovie.



▲ Au milieu, en chemise blanche, Henri Barthélémy à l'initiative de ce premier voyage.



« L'événement est commenté dans la presse polonaise... »
 ▲ ... comme dans la presse française.

Un accueil chaleureux

Pour l'occasion, les représentants de Lourmarin ont prévu des cadeaux fort en symbolique, dont notamment un encier ayant appartenu à Philippe de Girard, la copie d'un buste le représentant, un modèle de turbine confectionné par l'inventeur ainsi que quelques documents manuscrits. À Żyrardów, les Lourmarinois sont accueillis avec ferveur.

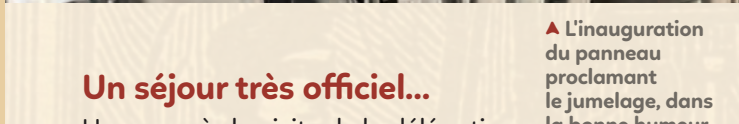
Une réception chez l'ambassadeur

Au cours de leurs cinq jours passés sur place, la délégation lourmarinoise visite le Musée d'histoire de Żyrardów, elle est également reçue à Varsovie par l'ambassadeur de France en Pologne. Son séjour sera l'occasion de nombreux repas (jusqu'à 4 en moins de 9 heures le premier jour!), tous ponctués d'un verre de vodka, tradition oblige!

Un deuxième groupe de Lourmarinois, plus nombreux que la première fois (25 environ), fut par la suite reçu en 1973. Un échange scolaire annuel est alors évoqué. Mais les circonstances politiques en Pologne ne permirent pas ce rapprochement.

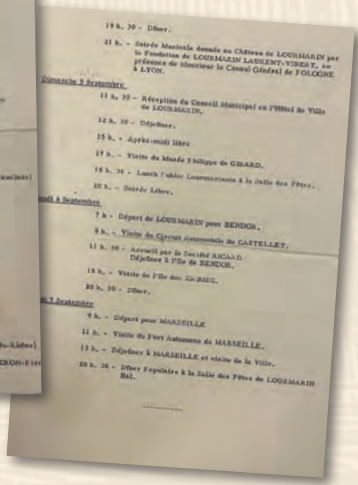
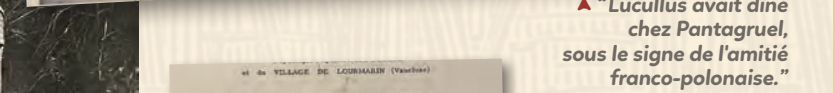
“ Au fil des hectomètres qui nous rapprochent du centre ville, de plus en plus de drapeaux tricolores mariés avec les drapeaux polonais. Comprenez l'émotion de notre humble et modeste délégation, objet d'une telle attention. Stoppant, nous arrivons devant un grand immeuble, accueillis par de nombreuses personnalités, dont le Maire accompagné de ses collaborateurs et des directeurs d'usines créées grâce au génial Philippe de Girard. Notre rêve se réalisait : nous étions à Żyrardów, la ville de notre Lourmarinois. ”

MÉMOIRES D'HENRI BARTHÉLÉMY

197
ans

Un an après la visite de la délégation lourmarinoise, neuf représentants de Żyrardów, emmenés par le maire de l'époque, M. Stanislas Milczarek, atterrissaient le 1^{er} septembre 1971 à Marignane pour un séjour d'une semaine en terre provençale. Organiser ce voyage et obtenir l'accord des autorités polonaises communistes ne fut certainement pas une mince affaire.

▲ L'inauguration du panneau proclamant le jumelage, dans la bonne humeur.



Ce séjour suscita chez les Lourmarinois un extraordinaire engouement et tout le village, depuis le Club des Jeunes jusqu'à la Fondation de Lourmarin Laurent-Vibert, se mobilisa pour accueillir les hôtes avec générosité. Preuve de cette liesse populaire, un «lunch public» réunit le 5 septembre quelque 500 personnes dans la cour de l'école, tandis que 250 personnes se pressèrent dans le foyer rural pour un grand dîner populaire, le mardi 7 septembre 1971, à l'occasion de la dernière soirée de la délégation polonaise dans notre village.

Une «Association du jumelage Lourmarin-Żyrardów» était alors créée, avec pour objectif de *“développer les relations entre les deux villes sur les plans humain, culturel, artistique, sportif et touristique, maintenir à Lourmarin l'esprit du jumelage dans la population et perpétuer le souvenir de Philippe de Girard.”*



Un contact maintenu au fil des décennies

Des liens de solidarité très forts

Après l'euphorie de la rencontre, le jumelage connu des lendemains plus compliqués. Néanmoins, le contact ne fut jamais rompu, et les liens d'amitié entre Lourmarin et Żyrardów eurent l'occasion de se manifester sous la forme de formidables élans solidaires.



◀ ♥ Jean-Luc Amourdedieu et Aloys Lucot, au départ de Lourmarin : direction Żyrardów.



Le premier au début des années 80, au moment où Lech Walesa annonce la création de Solidarnosc. Alors qu'un mouvement de soutien à la Pologne est initié à l'échelle nationale, le canton se mobilise en 1981 pour rassembler vivres et matériel.

Pour les acheminer, un camion de la société Amourdedieu, conduit par Jean-Luc Amourdedieu et Aloys Lucot, quitte Lourmarin au petit matin : direction Żyrardów. Ils traversent l'Allemagne de l'Est avec ses barbelés et ses chiens policiers avant d'atteindre Żyrardów où un accueil fabuleux les attend. Un autre voyage aura lieu en 1984.

En février 2022, au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Pologne est en première ligne pour accueillir des réfugiés ukrainiens. À l'initiative de l'association des Amis de Lourmarin et grâce à la solidarité villageoise, 5 000 euros sont récoltés et versés au Centre des Réfugiés à Żyrardów, qui accueille près de 3 000 Ukrainiens, dont principalement des femmes et des enfants.

Des liens d'amitié à écrire au futur

Quant aux visites officielles, la dernière remonte à septembre 2024, lorsqu'une petite délégation lourmarinoise emmenée par le maire Jean-Pierre Pettavino s'est rendue à Żyrardów pour revitaliser le jumelage. Il s'agissait de la première visite d'un maire lourmarinois depuis celle d'Henri Barthélémy en 1989.

Côté polonais, des délégations de Żyrardów viennent régulièrement à Lourmarin déposer une gerbe devant le tombeau des Girard.



▲ Visite d'Henri Barthélémy à Żyrardów en 1989.



▲ ► Plusieurs rencontres ont eu lieu ces dernières années.



De belles pages collectives restent à écrire pour redonner du contenu à ce jumelage qui représente une formidable opportunité d'ouverture et d'échange pour les deux villes, autour de leur patrimoine commun en la figure de Philippe de Girard.

◀ Lucjan Krzysztof Chrzanowski, maire de Żyrardów, et Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, en septembre 2024.



TRAVAUX

TRAVAUX VOIRIE BATIMENTS 2024/2025

Installation de 10 bornes de recharge
dans le village

COÛT : 0 €

FÉVRIER 2024

Réhabilitation Carraire de Puyvert
et voirie de La Gravière

33 555 € COÛT

23 489 € SUBVENTION CD84

10 066 € RESTE À CHARGE

MAI 2024

Réhabilitation Maison communale rue Carreirette

56 334 € COÛT

28 167 € SUBVENTION FONDS LMV

28 167 € RESTE À CHARGE

SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2024

Bornes de voirie Place Barthélémy, Temple et Mairie

37 852 € COÛT

18 926 € SUBVENTION FONDS LMV

18 926 € RESTE À CHARGE

MAI 2024

Réhabilitation église électricité et maçonnerie

49 616 € COÛT

34 731 € SUBVENTION CD 84

14 885 €

FÉVRIER À MAI 2024

Réhabilitation du Parc de Jeux pour enfants

99 200 € COÛT

34 720 € SUBVENTION ETAT DETR

64 480 € RESTE À CHARGE

JUIN 2024

Mise en circuit fermé fontaine place Barthélémy

22 200 € COÛT

15 540 € SUBVENTION CD 84

6 660 € RESTE À CHARGE

OCTOBRE 2024



Voirie : réhabilitation chemin de Pierrouret

12 680 € COÛT

8 876 € SUBVENTION EN COURS CD 84

3 804 € RESTE À CHARGE

FEVRIER 2025

Réhabilitation du logement de l'ancienne Poste, phase 2

20 849 € COÛT

10 424 € SUBVENTION FONDS LMV

10 425 € RESTE À CHARGE

AVRIL 2025

Points Eau Incendie chemin Aguye et chemin des Vignes

70 095 € COÛT

49 066 € SUBVENTION EN COURS CD 84

21 029 € RESTE À CHARGE

MAI ET SEPTEMBRE 2025

Création ilots verdure avenue du 8 mai 1945, phase 2

2 910 € COÛT

1 455 € SUBVENTION FONDS LMV

1 455 € RESTE À CHARGE

JUIN 2025

Eclairage LED école et accueil Mairie

27 795 € COÛT

19 457 € SUBVENTION EN COURS CD 84

8 338 € RESTE À CHARGE

JUILLET 2025

Mise en circuit fermé fontaine place de la Fontaine

22 655 € COÛT

15 858 € SUBVENTION EN COURS CD 84

6 797 € RESTE À CHARGE

JUIN 2025

Voirie : plateau traversant RD 943 / chemin de Lauzières

30 700 € COÛT

21 490 € SUBVENTION EN COURS CD 84

9 210 € RESTE À CHARGE

JUIN 2025

Réhabilitation mur de la Fontaine du Temple et mise en eau autonome de la fontaine

85 470 € COÛT

25 641 € SUBVENTION ETAT DETR

20 000 € SUBVENTION CD84 PATRIMOINE DEMANDÉE

39 829 € RESTE À CHARGE

OCTOBRE À NOVEMBRE 2025

**Réhabilitation du Four à Chaux, travaux et maîtrise d'œuvre**

1 390 080 € COÛT

200 000 € SUBVENTION RÉGION DEMANDÉE

270 000 € SUBVENTION CAF ALSH DEMANDÉE

70 000 € SUBVENTION CAF MAM

428 000 € SUBVENTION FONDS VERT DEMANDÉE

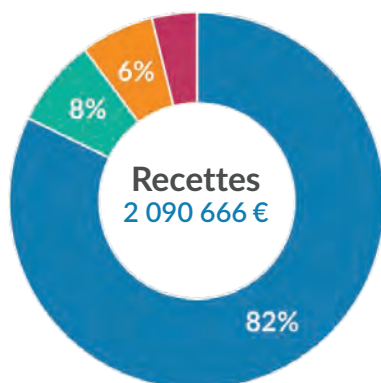
422 080 € RESTE À CHARGE

NOVEMBRE 2024 À SEPTEMBRE 2025

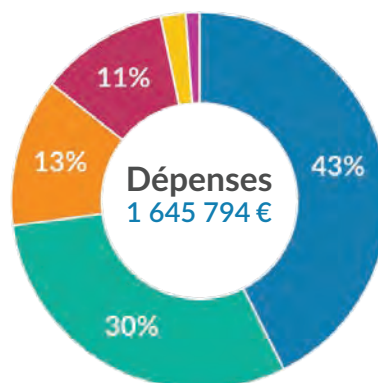
FINANCES

LE BILAN 2024
DE LA COMMUNE

Fonctionnement



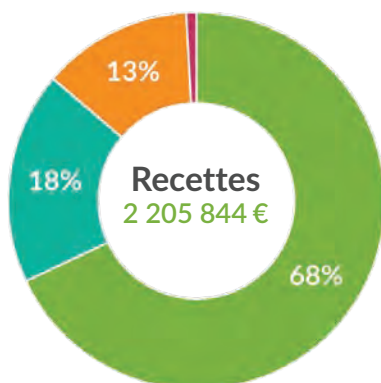
■ Impôts et taxes :	1 719 346 €
■ Autres recettes réelles :	158 378 €
■ Produits des services :	132 047 €
■ Dotations et participations :	80 895 €



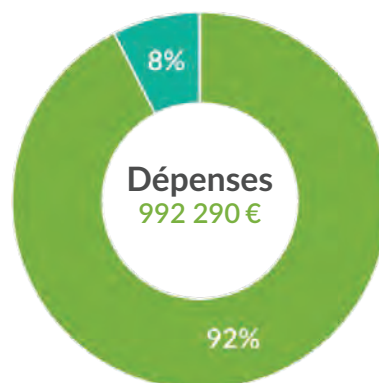
■ Charges de personnel :	701 413 €
■ Charges générales :	498 310 €
■ Charges gestion courante :	210 006 €
■ Autres dépenses réelles :	181 446 €
■ Interêts d'emprunts :	35 306 €
■ Dépenses d'ordre :	19 313 €



Investissement



■ Emprunt :	1 500 000 €
■ Excédents de fonct capitalisés :	402 121 €
■ Dotations et subventions :	284 409 €
■ Recettes d'ordre :	19 313 €



■ Dépenses d'équipement :	917 248 €
■ Remboursement du capital :	74 542 €
■ Autres dépenses réelles :	500 €

La commune constate de manière régulière :

- > **une section de fonctionnement qui voit ses dépenses augmenter d'environ 1,73 %**
- > **ses recettes progresser d'environ 6.29 %** comparativement à l'année 2023.
- > **une augmentation des recettes de la section d'investissement** qui s'explique par l'encaissement de l'emprunt en fin d'année.
- > **une baisse des dépenses** due au report sur 2025 des travaux du Four à Chaux.

LE FOUR À CHAUX...

Les dernières semaines de travaux avant l'ouverture

L'Écho de la Combe été 2024 avait présenté, dans son dossier Jeunesse, l'objectif du programme de travaux au Four à Chaux avec la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), d'une structure d'accueil périscolaire (ALSH) et la réhabilitation d'un logement. Cet investissement majeur pour la commune renforce l'attrait pour l'école primaire tout en apportant une véritable solution de garde pour les tout petits, et d'accueil pendant les vacances scolaires pour les enfants et les jeunes. Une aide qui sera appréciée par les familles, déjà présentes ou à venir.

Le programme n'a pas changé. Rappelons en les grandes lignes :

> **une MAM avec salle d'activités, dortoirs, sanitaires, espace repas et espace extérieurs** pour accueillir 12 enfants de 0 à 3 ans.

> **une structure d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** pour accueillir jusqu'à 30 enfants pendant les vacances. Les locaux pouvant être utilisés, hors activité ALSH, par l'association « The Pep's »

> **2 locaux pour héberger les animateurs de l'ALSH et un logement destiné à la location.**

C'est une réhabilitation lourde pour répondre à toutes les normes d'un établissement recevant du public et aux exigences des dossiers de subvention notamment celui du Fonds Vert. Ce chantier complexe a démarré en novembre 2024 et tout a été repris, isolation, chauffage (PAC), électricité, menuiseries. L'aménagement extérieur pour chaque entité est également qualifié.

Les réponses de l'appel d'offres, avec certains lots infructueux, nous ont rendu nécessaire la réévaluation du budget et aussi celle des demandes de subvention. Ces dernières ont été faites dans un contexte national contraint et toutes les réponses ne sont pas encore connues (voir détails page 23). La commune a assuré le financement avec un emprunt.

Les entreprises, en grande majorité locales, et la maîtrise d'œuvre (Croux Architecture et K Ingénierie) mettent les bouchées doubles actuellement pour permettre la livraison telle que prévue en septembre.

À noter que l'assainissement a été porté, dans sa totalité, techniquement et financièrement par l'Agglomération LMV avec une extension de réseau et une station de relevage. ■

Joël RAYMOND



PLAN DU SITE
Plan d'aménagement
des extérieurs
du Four à Chaux.



*Une
réhabilitation
lourde pour
répondre à toutes
les normes d'un
établissement
recevant du public*

SÉCURITÉ

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Assurer la sécurité des habitants en cas d'aléas naturels majeurs

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Lourmarin est un dispositif essentiel mis en place par la commune pour assurer la sécurité et la protection de ses habitants face aux risques majeurs. Lourmarin, situé dans une région sujette à divers aléas naturels tels que les incendies de forêt, les inondations ou les mouvements de terrain, a développé ce plan afin de mieux anticiper, gérer et répondre aux situations d'urgence.

Il a été élaboré par un groupe d'élus pendant un an et une dizaine de réunions à partir de février 2024, aidé par l'association ECTI (Entreprises-Collectivités Territoriales-Insertion) de bénévolat sénior de compétence. Il a été approuvé par une délibération du Conseil Municipal à la date du 14 avril 2025 et envoyé à la Préfecture de Vaucluse.

Sous l'autorité du Maire, il s'agit d'un véritable plan de crise à l'échelle communale qui définit qui fait quoi, quand et comment. Il établit également un système d'alerte efficace pour informer rapidement la population en cas de danger imminent. Ce plan repose sur une organisation rigoureuse avec des procédures claires pour la mobilisation des moyens matériels et humains.

Une des priorités du PCS de Lourmarin est la protection des personnes vulnérables, comme les personnes âgées ou isolées, en prévoyant des mesures spécifiques pour leur évacuation ou leur assistance.



Les 3 secteurs adoptés par le PCS pour organiser les actions.

Le plan qui a divisé la commune en 3 secteurs (voir illustration) prévoit des dispositifs pour la gestion des points de rassemblement et des centres d'hébergement temporaires, afin d'assurer un accueil sécurisé en cas d'évacuation. Le PCS sera régulièrement mis à jour et testé à travers des exercices de simulation, pour identifier les points d'amélioration et renforcer la coordination entre tous les intervenants. La sensibilisation et l'information des habitants sont également au cœur du dispositif, avec des campagnes de communication à venir pour encourager la vigilance et la préparation. ■ **Joël RAYMOND**



Règlementation sur le débroussaillage obligatoire

Les communes de Lourmarin et de Vaugines ont organisé conjointement le 26 mars une réunion publique, animée par le Syndicat forestier, pour informer les propriétaires de la réglementation sur le débroussaillage obligatoire. Cette réglementation est en pleine évolution depuis la parution de la loi du 10 juillet 2023 avec de nombreuses petites modifications qui ne sont pas encore toutes en application. En effet plusieurs décrets sont en attente, et surtout la sortie d'un nouvel arrêté préfectoral en septembre prochain. Ces changements n'impactent cependant pas l'esprit de la loi qui reste le débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des constructions/installations, même si ce rayon dépasse les

limites de la propriété. Mme ANGELETTI, maire de Vaugines, M. PETTAVINO, maire de Lourmarin, mais aussi des représentants de l'ONF, de la gendarmerie, du SDIS et de l'Association des communes forestières, ont ensuite répondu aux diverses questions posées par les participants. Êtes-vous situé dans une zone soumise aux obligations légales de débroussaillage ? Si vous êtes dans la zone jaune en partie ou en totalité, vous êtes soumis au débroussaillage. Notez également que même si vous n'êtes pas soumis aux OLD, vous devez prendre des précautions pour entretenir la végétation près de votre habitation (distance, hauteur) pour prévenir le risque d'incendie... ■ **JR**

Consultez la carte interactive de la Direction Départementale des Territoires :

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=5c873d7f-ca7c-4b78-86b0-b583a298029f>

LES CIRCUITS DE L'EAU

La commune de Lourmarin dispose d'un grand nombre d'ouvrages hydrauliques : mines, puits de visite, bassins, sources, ruisseaux... qui constituent les anciens circuits de l'eau. Toutefois, aucun plan complet et précis n'existe à ce jour.

L'eau étant un bien vital et de plus en plus précieux, il est essentiel d'en prendre le plus grand soin et d'en optimiser l'usage.

L'idée m'est donc venue d'entreprendre ce vaste chantier d'inventaire avec pour ambition de poser les bases d'un futur programme de réhabilitation de ces ouvrages (dont les financements pourraient être privé/public) et de redonner vie aux anciens circuits d'eau. Il fut une époque où ils étaient indispensables, quand ni l'adduction d'eau potable ni le canal de Provence n'existaient. Ils restent précieux, et nous devons les connaître et les protéger.

Voici les premiers objectifs réalistes :

- > **établir** une cartographie exhaustive communale ;
- > **identifier** les ouvrages en meilleur état et vérifier leur fonctionnement ;
- > **recupérer** de l'eau qui se disperse aujourd'hui sans être utilisée ;
- > **valoriser** ce patrimoine méconnu ;
- > **redonner vie** aux différents circuits d'eau de la commune.

Une première étape de ce projet, la cartographie, est en cours de préparation pour la fin d'année.

Toute cette opération a nécessité 6 semaines de terrain avec le spécialiste Cyril Caverivière, avec qui nous travaillons. Nous avons été accompagnés par divers lourmarinois, Christian et Roland Chauvin, Silvio Garraud, Gérard Jaubert, Claude Bernard



et Roger Paris. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises pour mettre en commun la mémoire de chacun et travailler sur les cartes. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication passée et à venir. Sans leur connaissance approfondie de notre commune, ce travail n'aurait pas été possible. Je remercie également les propriétaires qui nous ont ouvert leurs portes pour découvrir les ouvrages présents sur leur terrain.

J'espère que ce premier travail suscitera l'intérêt d'autres personnes et les encouragera à s'impliquer dans ce projet ambitieux pour notre village. ■ **Jean-Pierre PETTAVINO,**

PHOTOS ET CARTE
CYRIL CAVERIVIÈRE

*L'eau est un
bien vital
et de plus en
plus précieux*



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les nouvelles règles

Afin d'améliorer le service de la collecte des ordures ménagères, LMV a modifié le système de ramassage depuis le 1er décembre 2024. Ainsi, pour pouvoir mécaniser au maximum le ramassage, LMV a décidé que les habitants utiliseraient désormais des bacs aux dimensions normalisées. Ces bacs ont été fournis gratuitement à tous ceux qui en ont fait la demande à LMV, comme cela a été expliqué par courrier et sur nos différents réseaux. Il a également été précisé que les anciens bacs (non mécanisables) et les sacs posés au sol ne seraient plus collectés à partir du 1er décembre 2024. Pour ceux qui n'ont pas l'espace nécessaire de garder un bac chez eux, et qui n'ont pas trouvé de voisins pour mutualiser un bac et l'espace nécessaire, il faut se rendre au point d'apport volontaire, Chemin de Pierrouret. La doctrine étant posée, la mairie de Lourmarin veille

au respect de ces nouvelles règles par des opérations de contrôles réguliers. Un premier bilan établi sur une période allant du 1er décembre 2024 au 30 avril 2025 a ainsi permis de mettre en évidence que la modification de ce système de ramassage a du mal à se mettre en place. En effet, 196 poubelles ont été ramassées et fouillées par notre garde champêtre. Afin de lutter contre ces incivilités, après envoi d'un simple courrier aux mis en cause (37 courriers envoyés), la mairie de Lourmarin a décidé de mettre en place un système d'amende administrative pour sanctionner rapidement les plus récalcitrants (7 PV).

> POUR INFORMATION

Le fait de déposer des déchets en dehors des emplacements autorisés est une contravention pénale de 4ème classe prévue et réprimée par les articles R. 634-2 du Code Pénal et R. 541-76-1 du Code de l'Environnement. Une amende de 750.00 € sanctionne ainsi ce type d'infraction. Pour apporter une réponse plus rapide, la mairie de Lourmarin, via son conseil municipal, a décidé, pour sa part, de mettre en place une amende dite administrative, d'un montant de 100 € pour les particuliers et de 150 € pour les professionnels. ■

Lionel GAL

Garde champêtre chef

VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC, C'EST PERMIS !

Vous avez la main verte et vous souhaitez embellir le devant de votre immeuble avec des plantes diverses ? C'est désormais possible !

Même si l'espace public est réputé appartenir à tout le monde, il est interdit d'y installer des végétaux ou du matériel (bacs à fleurs) sans une autorisation préalable. C'est la raison pour laquelle, lors du conseil municipal du mois de mai, la commune a décidé d'instaurer le Permis de végétaliser. Il s'agit là d'une démarche volontaire, les communes n'ayant aucune obligation de mettre en place ce dispositif.

De quoi s'agit-il et pourquoi instaurer le permis de végétaliser à Lourmarin ?

Le permis de végétaliser est une autorisation donnée à titre gratuit d'installer des dispositifs de végétalisation sur l'espace public « à des fins de développement de la nature en ville » (loi 2021-1104 du 22 août 2021).

En mettant en place ce dispositif la commune vise plusieurs objectifs :

- > favoriser le développement de la nature et de la biodiversité,
- > permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux le respecter,
- > faire participer les habitants à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie,
- > créer du lien social en favorisant les échanges entre voisins,

Qui peut faire la demande ?

Toute personne morale ou physique : habitant, groupe d'habitants, association, professionnel,

En quoi ça consiste ?

Les personnes qui souhaitent végétaliser doivent déposer une demande en mairie comprenant une note, un croquis détaillé et un plan de localisation de leur projet.

Celle-ci est analysée et affinée. Dès qu'elle est acceptée, elle fait l'objet d'une signature de convention. S'il s'avère que si des travaux sont nécessaires pour que la personne puisse planter, ceux-ci pourront éventuellement être autorisés mais ils seront effectués sous le contrôle des services de la Mairie.



VÉGÉTALISATION



Quand faire la demande et quelle est la durée de validité du permis d'aménager ?

La demande peut s'effectuer tout au long de l'année. Le permis est une autorisation temporaire accordée pour 3 ans minimum renouvelable tacitement.

Qu'est-ce qui peut être végétalisé ?

Les possibilités pour verdier et fleurir l'espace public sont nombreuses. Le permis de végétaliser concerne le plus souvent des trottoirs ou placettes, mais il peut également consister à fleurir des pieds d'arbres, installer des jardinières au sol, voire quand cela est possible, jardiner en pleine terre. Le permis peut aussi être délivré pour végétaliser des pieds de façade et des limites de chaussée. Néanmoins ce type de projet est plus contraignant et soumis à des conditions particulières pour ne pas risquer d'occasionner des infiltrations d'eau.

Si le dispositif de végétalisation utilise une façade ou une construction privée, le demandeur devra en être le propriétaire ou justifier de l'accord du propriétaire ou du syndic de copropriété. Concernant le site végétalisé, il est nécessaire de veiller à ce que la végétation plantée ou les aménagements n'encombre pas la circulation sur les trottoirs ni le passage des piétons, ne gêne pas la visibilité de la signalétique routière, les accès pompiers ou encore l'accès au mobilier urbain (bancs, poubelles).

De même, le bénéficiaire doit tout mettre en œuvre pour ne pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage durant ses interventions de plantations ou d'entretien et ne créer aucune gêne pour la circulation ou l'accès aux propriétés riveraines.

Le choix des plantes

Les essences locales qui permettent de favoriser la biodiversité, les plantes vivaces et les espèces peu consommatrices en eau sont à privilégier. D'autres plantes sont interdites : plantes épineuses, urticantes, allergènes, invasives et bien sûr illicites ! Les plantations et le renouvellement des végétaux tout comme les dispositifs de tuteurage sont à la charge des bénéficiaires.

La végétalisation aide à lutter contre la chaleur excessive

Les engagements des jardiniers citoyens

Une fois le permis délivré, les bénéficiaires s'engagent à entretenir l'espace végétalisé (l'arroser, le tailler, le désherber). Pour cela, ils devront privilégier les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement en recourant notamment à des méthodes de jardinage écologiques, en proscrivant les produits phytosanitaires ou engrais minéraux et en pratiquant un arrosage raisonné. Le terreau, le compost et les engrais naturels sont autorisés. Sans autorisation, vos plantes et cultures privatisent illégalement l'espace public.

Le permis de végétaliser vous permet de participer à l'embellissement du village, d'améliorer votre cadre de vie tout en contribuant à répondre aux enjeux écologiques d'aujourd'hui. La végétalisation participe en effet, à sa mesure, à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la reconquête de la biodiversité et au bien vivre ensemble. ■

Marie-Claire Girardet
Service Urbanisme

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE

- > Une note et un croquis détaillé de votre projet.
- > Un plan de situation.
- > L'autorisation du propriétaire si le projet consiste à faire courir une plante sur une façade qui ne vous appartient pas.
- > Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- > Tout document ou information que vous jugerez utile à l'instruction de votre dossier.

LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE

LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE

Inaugurée en avril 2015, La Fruitière Numérique souffle cette année sa 10^{ème} bougie. À cette occasion, toutes les lourmarinoises et lourmarinois sont conviés à une grande kermesse guinguette les 26 et 27 juin prochains, de 18h30 à minuit. On vous attend pour fêter cet anniversaire tous ensemble !



La ligne éditoriale repensée

Après plusieurs semaines de travail et avec l'accompagnement du tiers-lieu « Le Port des Créateurs » de Toulon, La Fruitière Numérique a pu reposer et repenser sa ligne éditoriale. Après 10 années d'expérimentation, de travail en interne mais également grâce à de nombreuses et fertiles collaborations, nous pouvons affirmer aujourd'hui que La Fruitière Numérique est un tiers-lieu dédié au numérique, au nourricier et à la création artistique et culturelle.

> Dans le volet numérique, vous retrouverez les projets et animations du Lab', avec dès 2026 de nouveaux ateliers proposés. Vous retrouverez également les ateliers et animations de Lucille, pour l'Espace Public Numérique.

> Dans le volet nourricier, en plus du Marché des Producteurs, que nous souhaitons développer, nous proposerons des conférences

thématiques, des repas citoyens et des événements dédiés à cette thématique.

> Enfin, en 2026, grâce notamment à l'arrivée de Delia dans l'équipe, La Fruitière Numérique portera sa propre programmation culturelle, toujours en partenariat avec les structures culturelles du territoire et grâce au soutien d'un.e artiste associé.e. Nous organiserons des concerts, des séances de cinéma, des festivals, etc. tout en poursuivant l'accueil d'artistes en résidence. Ces animations se mêleront aux événements professionnels et aux activités ponctuelles, dans l'objectif de proposer un lieu vivant, de partage, intergénérationnel, ouvert à toutes et à tous. Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux et nombreuses à La Fruitière Numérique, pour faire vivre ce lieu à votre image ! ■

Fruitopia

Après plusieurs semaines d'accompagnement du groupe de travail pluridisciplinaire, composé d'élu.e.s, d'habitant.e.s, d'usagers de La Fruitière Numérique et de son équipe, Alep Paysage (cabinet de paysagistes cadenétien) nous a remis un projet final co-construit et imaginé, qui vise à végétaliser et repenser les usages de la cour extérieure de La Fruitière Numérique. Désormais, un deuxième temps de travail va s'amorcer pour mettre en conformité ce projet avec les normes d'urbanisme en vigueur sur la commune et rechercher des financements. Des modifications devront être pensées. Le travail suit donc son cours.

À VOS AGENDAS !

Retrouvez tous les événements à La Fruitière Numérique, sur notre site internet, nos réseaux sociaux et notre newsletter mensuelle, mais aussi sur le site de la commune, lourmarin.com

A 10 ANS !

Les chiffres de 2024

53 projets accompagnés au Lab' : maquettes pour le tournage d'un film, reproduction de pièces injectées pour automobiles, trophées, signalétique pour des commerces, prototype d'œuvres d'art, etc.

70 événements culturels accueillis : des séances de cinéma mensuelles, des festivals, des conférences, du théâtre, des concerts, des sorties de résidences, etc.

40 événements professionnels reçus pour environ 2 200 personnes accueillies : la Convention des Entreprises pour le Climat, Bouygues Telecom, Veolia, Enedis, Crosscall, etc.

12 résidences artistiques

73 personnes reçues lors de rendez-vous individuels et des ateliers à l'EPN.

Une trentaine de Marché des producteurs d'avril à octobre.

Une vingtaine de coworkers abonnés.

4,5 ETP, dont une volontaire en service civique.

12 000 personnes/an : fréquentation estimée (hors marché des producteurs).

L'Espace Public Numérique



Cela fait maintenant plusieurs mois que **Lucille** nous a rejoints en tant qu'animatrice de l'Espace Public Numérique. Elle vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h. Tous les jeudis (ou presque), elle vous propose des ateliers thématiques, pour vous permettre d'acquérir ou de

consolider vos compétences digitales. Lucille est très pédagogue et sait venir à bout de vos petits bobos numériques du quotidien. N'hésitez pas à vous inscrire à ses ateliers !

> **Tous les jours, vous pouvez également venir utiliser l'espace numérique et son matériel** (ordinateurs, imprimante) pour vos usages du quotidien.

> **Accueil du lundi 14h au vendredi 17h.** Fermé entre 13h et 14h. Ateliers et rendez-vous individuels gratuits.



BIENVENUE À...

... **DELIA** qui vient de rejoindre l'équipe, et prend en charge la programmation culturelle du lieu.

Le Lab' sait tout faire !

Comme à l'accoutumé, il s'est passé des choses merveilleuses au Lab' ce premier semestre 2025. Contactée par le Parc Naturel Régional du Luberon et le Musée Marc Deydier à Cucuron, Maguelone a recréé de toutes pièces un fossile d'hipparion, lointain cousin du cheval. Ce fossile de plusieurs millions d'années avait fait la réputation du gisement fossilifère de l'Aumane à Cucuron. L'original est actuellement détenu par les collections de géologie de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et avait depuis un siècle quitté le territoire.

Pour créer une copie parfaite Maguelone a travaillé sur un fichier 3D, et divisé le fossile en plusieurs pièces, qu'elle a ensuite imprimées à l'aide de l'imprimante 3D. On parle de plusieurs centaines d'heures d'impression car en moyenne une pièce représentait 40 heures d'impression.

Une fois les pièces imprimées, il a fallu les nettoyer, les lisser puis réfléchir à comment les assembler entre elles pour reformer le squelette. Avec une bonne dose d'ingéniosité et d'huile de coude, le fossile a petit à petit repris sa forme d'origine. Puis, vient le temps de lui redonner son apparence d'origine. Là aussi, Maguelone et Pierre ont dû faire preuve d'ingéniosité et de beaucoup de patience, pour créer les pigments de peinture puis peindre une à une les pièces de ce gigantesque puzzle, en recréant l'aspect moucheté des os de cet hipparion. Après plusieurs heures de peinture à la main, le fossile devenait presque réel, c'était à s'y méprendre ! Enfin, touche finale : la création d'un support pour le faire tenir sur ses pattes et l'exposer au sein du musée. Cette partie a été réalisée par un artisan du village.

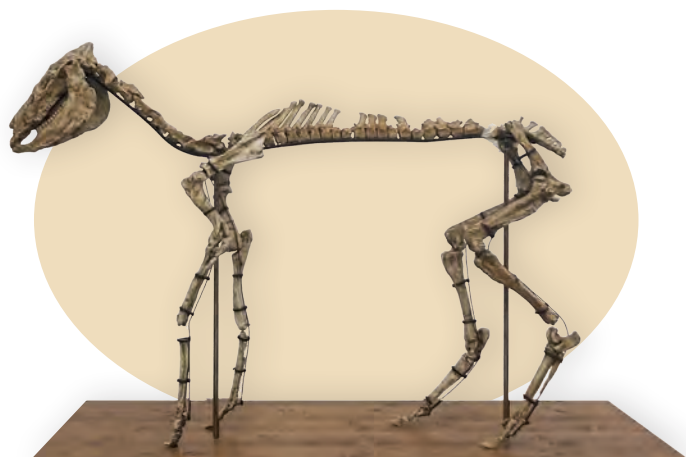
Le fossile a été livré par l'équipe du Lab' le 29 avril dernier et inauguré par le Parc Naturel Régional, la Commune de Cucuron et le Musée Marc Deydier le 9 mai.

Encore une jolie réalisation, qui dévoile toutes les compétences et tout le savoir-faire de l'équipe du Lab', notamment dans les domaines de la muséographie et du maquettage.

Si vous aussi, vous avez une envie, un projet, ou si vous souhaitez simplement découvrir ces technologies, n'hésitez pas à nous contacter ! ■

Pauline METTON

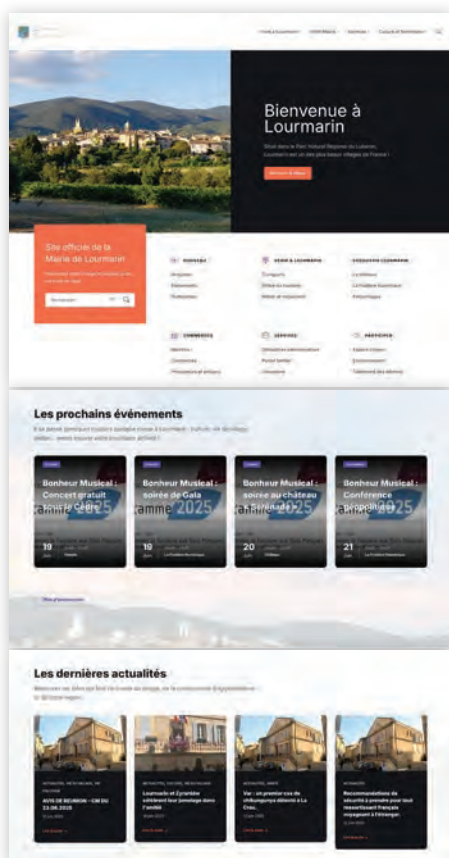
Directrice de La Fruitière Numérique



La réplique du fossile d'un hipparion, créée par le Lab'.



Retrouvez toute l'information de la commune sur lourmarin.com



Des accès directs à des informations pratiques

Les prochains événements et l'agenda culturel complet et détaillé

Toutes les dernières actualités qui concernent le village et les environs

COMMUNICATION MAIRIE

Retrouvez toute l'actualité et les informations de votre commune sur nos différents supports de communication :

> **Panneau Pocket**

Simple et gratuit, les événements locaux et l'actualité de la commune en direct sur votre smartphone. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

> **Facebook / Commune de Lourmarin**

Créée au 1^{er} jour du 1^{er} confinement notre page Facebook compte désormais 2.500 abonnés ! Elle est animée par notre responsable communication, Cécile Spina. Cette page nous permet de communiquer facilement avec les Lourmarinois, et de partager infos utiles, conseils, et activités culturelles.

> **Instagram / commune de lourmarin**

Notre profil compte déjà 1.781 abonnés ! Rejoignez-nous !

> **Mairie de Lourmarin**

21 rue Henri de Savornin

Tél : 04 90 68 04 13

Mail : mairie@lourmarin.com

> **Horaires d'ouverture au public :**

**lundi, mercredi, vendredi : de 9 h à 12 h
mardi, jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**